



---

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 24 AVRIL 2018

---

#### Présences :

M<sup>me</sup> Annik Boulet  
M<sup>me</sup> Carmen Cloutier  
M<sup>me</sup> Marie-Eve Demers  
M<sup>me</sup> Ariane Duguay  
M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers  
M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert

M<sup>me</sup> Judith Le Blanc (substitut)  
M<sup>me</sup> Natacha Léonard-Lapalme  
M. Éric Melançon  
M<sup>me</sup> Geneviève Nolet  
M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu

#### Absence :

M<sup>me</sup> Nathalie Latreille

#### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Éric Melançon ouvre l'assemblée à 19 h 18.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-1718-04-031 Il est proposé par M<sup>me</sup> Ariane Duguay d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

6.3.4 Comité des saines habitudes de vie

6.5.2 Sorties éducatives

8.3 Camp de jour du Collège Héritage

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Natacha Léonard-Lapalme.

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal (documentation jointe)

CE-1718-04-032 Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Cloutier d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 24 avril 2018 tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Annik Boulet.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

M<sup>me</sup> Deslauriers informe les membres que la prise des photos scolaires pour l'année scolaire 2018-2019 aura lieu le 27 septembre 2018 par la compagnie « La Pomme Verte ». De plus, si nous prenons un contrat de deux ans, il y a une meilleure ristourne, soit 20 %.

CE-1718-04-033

Il est proposé par M<sup>me</sup> Natacha Léonard-Lapalme que l'entente avec la compagnie « La Pomme verte » soit renouvelée pour une période de deux ans ce qui donnera une ristourne de 20 % à l'école.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Marie-Eve Demers.

Proposition approuvée à l'unanimité.

5. Questions du public

Aucun public.

6. Sujets courants :

6.1. Information du président

6.1.1. Courrier

- La sécurité à vélo.

6.1.2. Retour sur la campagne de financement

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers informe les membres qu'il y a environ 296 billets pour adultes et 197 billets pour enfants qui ont été vendus. Plusieurs billets gratuits pour les moins de 5 ans ont également été remis. Les profits représentent environ 2 415 \$.

Un souper-bénéfice est une façon facile de faire du profit. Il y a une belle ambiance, les gens sont souriants, c'est un beau concept.

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers souligne l'implication de M<sup>me</sup> Ariane Duguay qui était présente aux deux soirées au Pizza Hut.

Campagnes de financement 2018-2019 :

- Cartes de souhaits (diverses occasions) : à refaire
- Pizzathon : à refaire
- Ventes de biscuits : refusé

## 6.2. Information du représentant du comité de parents

M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert, représentante au comité de parents, présente les sujets traités lors de la rencontre du 28 mars dernier :

- Ateliers de travail sur le PVER. Grosse réflexion sur la philosophie de la Commission scolaire. Comment rejoindre les parents moins impliqués? À rediscuter à la prochaine séance du conseil d'établissement.

Le 16 avril dernier était la soirée des bénévoles.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 16 mai prochain. Tous les membres des conseils d'établissement sont invités et leur présence est fortement recommandée.

## 6.3. Information de la direction

### 6.3.1. Frais chargés aux parents

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente aux membres le barème des frais chargés aux parents. Elle présente également un compte rendu des projets réalisés grâce à la contribution volontaire des parents au montant de 10 \$.

Maternelle	CD récapitulatif (bilan de l'année) et sacs souvenirs
1 <sup>re</sup> année	Projet sur les papillons
2 <sup>e</sup> année	Projet sur les plantes (graines et pots) Livre blanc (souvenirs de 2 <sup>e</sup> année)
3 <sup>e</sup> année	Animation d'ÉducaZoo
4 <sup>e</sup> année	Visite d'un auteur, bédéiste
5 <sup>e</sup> année	Projet sur l'électricité (Neurones atomiques)
6 <sup>e</sup> année	Bal des finissants, diplôme, CD souvenirs

Cette information sera présentée dans le mémo du mois, dans le rapport annuel, sur le site Internet de l'école et des affiches au début de l'année pour inciter les parents à contribuer à nouveau l'an prochain.

La limite est fixée à 50 \$ annuellement pour les sorties et les activités éducatives. Lorsqu'une activité entraîne un dépassement des coûts,

celle-ci doit être présentée au conseil d'établissement pour approbation. La classe-verte pour les élèves de 6<sup>e</sup> année fait partie des coutumes de l'école de la Rive. Le projet sera inscrit au mémo du mois pour informer les parents de cette tradition.

CE-1718-04-034

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Demers d'approuver le barème des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2018-2019.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Anik Vallée.

Proposition approuvée à l'unanimité.

#### 6.3.2. Listes des effets scolaires et du matériel didactique 2018-2019

Les membres prennent connaissance des documents.

CE-1718-04-035

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Cloutier d'approuver les listes des effets scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2018-2019.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc.

Proposition approuvée à l'unanimité.

#### 6.3.3. Organisation scolaire 2018-2019

Maternelle	63 élèves	3 ou 4 groupes
1 <sup>re</sup> année	48 élèves	2,5 groupes
2 <sup>e</sup> année	76 élèves	2,5 groupes
3 <sup>e</sup> année	50 élèves	2 groupes
4 <sup>e</sup> année	71 élèves	3 groupes
5 <sup>e</sup> année	50 élèves	2 groupes
6 <sup>e</sup> année	56 élèves	2 groupes

Pour un total de 414 élèves inscrits à ce jour. Par contre, pour plusieurs élèves, une reprise d'année est envisagée ou un classement en groupe adapté.

Il y a toujours une possibilité d'ouvrir des groupes multiâges. Un communiqué explicatif et un sondage seront envoyés aux parents pour les informer et demander des volontaires.

#### 6.3.4. Comité des saines habitudes de vie

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers rappelle aux membres les activités organisées par ce comité. Par exemple : les olympiades, le patin, etc.

Dans cette mesure, l'école devait organiser une activité plein-air. Le comité propose donc une marche jusqu'au parc et une collation y sera offerte dans le budget « bouge au cube ». Cette activité aura lieu le 30 mai prochain en après-midi.

CE-1718-04-036

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert d'approuver la sortie au parc le 30 mai 2018 pour tous les élèves de l'école de la Rive.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition approuvée à l'unanimité.

#### 6.4. Information de la responsable du service de garde

##### 6.4.1. Guide aux parents 2018-2019 du service de garde (documentation sur place)

M<sup>me</sup> Annik Boulet, technicienne du service de garde, présente les changements apportés au Guide aux parents 2018-2019.

CE-1718-04-037

Il est proposé par M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu d'adopter le Guide aux parents du service de garde pour l'année scolaire 2018-2019.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Marie-Eve Demers.

Proposition approuvée à l'unanimité.

##### 6.4.2. Grille de tarification 2018-2019 du service de garde (documentation sur place)

M<sup>me</sup> Annik Boulet présente la grille de tarification pour l'année scolaire 2018-2019. Les frais de garde seront de 8,20 \$ par jour de classe et 16,40 \$ lors des journées pédagogiques.

CE-1718-04-038

Il est proposé par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc d'adopter la grille de tarification pour le service de garde. Les frais seront de 8,20 \$ par jour de classe et de 16,40 \$ lors des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2018-2019.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.4.3. Grille de tarification 2018-2019 de la surveillance du midi (documentation sur place)

M<sup>me</sup> Annik Boulet présente la grille de tarification pour l'année scolaire 2018-2019. Il est proposé une légère augmentation de 0,05 \$, soit un tarif de 1,40 \$ par jour pour l'année scolaire 2018-2019. C'est un tarif très conservateur. Augmentation prudente afin d'éviter un déficit.

CE-1718-04-039

Il est proposé par M<sup>me</sup> Natacha Léonard-Lapalme d'adopter la grille de tarification pour la surveillance du midi. Les frais seront de 1,40 \$ par jour pour les élèves réguliers et de 2 \$ par jour pour les élèves sporadiques pour l'année scolaire 2018-2019.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.4.4. Budget du service de garde 2018-2019 (documentation sur place)

M<sup>me</sup> Annik Boulet présente le budget du service de garde pour l'année scolaire 2018-2019.

À ce jour, nous avons 130 élèves inscrits au service de garde. Dans le budget, nous avons inscrit 122 inscriptions (prévision) au service de garde pour l'an prochain.

Nous prévoyons un déficit d'environ 15 000 \$ au 30 juin 2018. Ce déficit est causé par l'ajout de services pour des élèves aux besoins particuliers et les mauvaises créances.

CE-1718-04-040

Considérant la politique de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui encadre l'organisation et la gestion d'un service de garde en milieu scolaire;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Eve Demers, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2018-2019 de fonctionnement au montant de 308 268 \$ tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus totalisant 308 268 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## 6.5. Information des enseignants

### 6.5.1. Accueil des élèves au préscolaire

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers informe les membres qu'il y aura une journée portes ouvertes le 17 mai prochain pour les élèves qui seront en maternelle l'an prochain. La documentation sera envoyée par la poste au début du mois de mai. Les élèves présentement en maternelle seront au service de garde lors de cette journée.

### 6.5.2. Sorties éducatives

Les enseignants présentent les sorties éducatives suivantes :

- La visite d'une écrivaine pour les élèves de 4<sup>e</sup> année le 24 mai 2018. Le coût est 7,75 \$ par élève.
- Une sortie à l'école de Cirque de Châteauguay pour les élèves de maternelle le 4 juin 2018. Le coût de la sortie est de 17,25 \$ par élève.

CE-1718-04-041

Il est proposé par M<sup>me</sup> Ariane Duguay d'approuver les sorties scolaires mentionnées ci-dessus.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert.

Proposition approuvée à l'unanimité.

## 7. Points en consultation :

### 7.1. Calendrier scolaire 2018-2019

Le sujet est reporté à la prochaine rencontre.

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers aimerait connaître la préférence des parents quant à l'assemblée générale des parents en début d'année scolaire, soit le 11 ou le 18 septembre 2018. La date choisie doit toutefois être approuvée par le personnel enseignant. Les parents aimeraient que ce soit le plus tôt possible.

CE-1718-04-042

Il est proposé par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc d'approuver la tenue de l'assemblée générale des parents le 11 septembre 2018.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert.

Proposition approuvée à l'unanimité.

8. Autres sujets :

8.1. Centre de plein Air l'Estacade

Les membres refusent de distribuer à chaque élève la documentation puisque ce n'est pas un organisme à but non lucratif de notre région.

8.2. Activ'Été

Les membres acceptent de distribuer à chaque élève la documentation puisque c'est un organisme de la Ville de Châteauguay.

8.3. Camp de jour du Collège Héritage

Les membres refusent de distribuer à chaque élève la documentation puisque ce n'est pas un organisme à but non lucratif. Par contre, le document sera disponible au secrétariat pour les parents intéressés.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 29 mai 2018, à 19 h 15, au salon du personnel de l'école de la Rive.

10. Levée de l'assemblée

CE-1718-04-043 Il est proposé par M<sup>me</sup> Annik Boulet de lever l'assemblée à 20 h 58.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

---

Signature du président

---

Signature de la directrice